

Lattes, le 2 février 2010

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que la Région Languedoc Roussillon maintient en 2010 le dispositif régional d'intervention en faveur de la certification agriculture biologique, mis en place depuis 2007.

En 2009, vous avez été près d'un millier à solliciter ce dispositif régional dont l'objectif premier est de favoriser la dynamique de développement en allégeant les charges pesant sur les producteurs et de maintenir les productions agricoles déjà engagées en agriculture biologique.

La FRAB LR contribue à la mise en œuvre de ce dispositif, en diffusant l'information auprès des agriculteurs et en centralisant les demandes. Elle vérifie que votre dossier est bien éligible et complet avant de le transmettre aux services de la Région Languedoc-Roussillon qui le présentent au vote du Conseil Régional.

**Pour contribuer à ce service nous vous demandons une participation de 10 € de frais de dossier. Chèque à établir à l'ordre de FRABLR, un reçu vous sera adressé.**

Vous trouverez ci-joint le dossier 2010 de demande d'aide correspondant. Retournez-le au plus vite !

**La date limite d'envoi est le 31/08/2010**

**Précisions importantes :**

- Il est nécessaire de vérifier auprès d'Arielle Bourgeon que votre dossier est bien parvenu à la FRAB et qu'il est complet. **Les dossiers incomplets (pièce(s) ou chèque manquant) ne seront pas validés.**

*Pour l'instruction du dossier, une copie suffit (facture ou du devis 2010 ou facture 2009), cela permet d'établir un prévisionnel de l'aide qui vous sera accordée.*

**ADRESSE UNIQUE D'ENVOI DE VOTRE DOSSIER, ACCOMPAGNE DE VOTRE CHEQUE DE 10 € :**

**FRAB LR  
ARIELLE BOURGEON  
MAISON DES AGRICULTEURS B  
CS 50 023  
34 875 LATTES CEDEX**

N'hésitez pas à contacter Madame **Arielle Bourgeon** pour de plus amples informations par :

Téléphone : 0467 062 348 - Télécopie : 0467 062 349 –

Courriel : [bourgeon.arielle@frablr.org](mailto:bourgeon.arielle@frablr.org). Ou [contact@frablr.org](mailto:contact@frablr.org)

Recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Louis Delhon  
Président



## NOTICE D'INFORMATION

### **Dispositif régional d'intervention en faveur de la certification Agriculture Biologique**

#### ⇒ Suis-je éligible à ce dispositif ?

Vous êtes éligible à ce dispositif si vous êtes exploitant agricole, à titre principal ou secondaire, en nom propre ou en groupement (SCEA, GAEC, EARL...), le siège de votre exploitation est situé en Languedoc-Roussillon, et vous avez une activité de production et/ou de transformation et/ou de commercialisation de produits biologiques.

Vous avez la certification « Agriculture Biologique » en tant qu'agriculteur individuel ou en groupement, vous pouvez être en cours de conversion, vous êtes affilié à la MSA ou à l'AMEXA et vous ne bénéficiez pas d'autre aide à la certification. L'aide de la Région porte sur les coûts de la certification « AB », en excluant tout référentiel privé, qui concernent les activités de l'exploitation agricole.

#### ▪ Comment obtenir le formulaire de demande d'aide ?

Après de la **FRAB Languedoc Roussillon** ou du **Civam bio** de votre département (par courrier, téléphone ou demande par mail).

#### ▪ Quel montant d'aide puis-je solliciter ?

L'intervention de la Région est modulée en fonction du coût de certification prévu :

- Coût prévu < 278 € HT	→ aide = 90% du coût prévu
- 278 ≤ Coût prévu ≤ 500 € HT	→ aide = 250 €
- 500 < Coût prévu ≤ 800 € HT	→ aide = 50 % du coût prévu
- Coût prévu > 800 € HT	→ aide = 400 €

#### ▪ A qui adresser le dossier de demande d'aide à la certification agriculture biologique 2009 ?

**A** **FRAB LR**  
**Arielle Bourgeon**  
**Maison des Agriculteurs B - CS 50023**  
**34875 LATTES cedex**

#### ▪ Y a-t-il une date limite pour l'envoi du dossier ?

La date limite d'envoi du dossier à la FRAB LR est fixée au **31 août 2010**.

#### ▪ Comment savoir que j'ai obtenu l'aide demandée ?

Si votre dossier est éligible et complet, il sera transmis à la Région Languedoc-Roussillon pour être présenté au vote du Conseil Régional. **Vous recevrez alors la lettre de notification d'aide signée par le Président du Conseil Régional, accompagnée d'un formulaire de demande de paiement.**

#### ▪ Comment se faire payer l'aide ?

En envoyant :

- Le formulaire de demande de paiement complété et signé, qui est fourni avec la lettre de notification
- un relevé d'identité bancaire récent
- la copie de la facture acquittée\* correspondant à vos frais de certification AB, certifiée acquittée par l'organisme certificateur. \* *Attention : Cela signifie que la facture doit porter le tampon de l'organisme certificateur « facture certifiée acquittée » ou mention équivalente. Ne sont pas recevables les mentions que vous apposez vous-même sur la facture (payé par chèque le... ou équivalent).*

**A :** **Région Languedoc-Roussillon - A l'attention de Mme Emmanuelle Abouchar**  
**DERLT - 201, avenue de la Pompignane - 34064 Montpellier cedex 2**

Le bénéficiaire a deux ans à partir de la date du vote pour demander le paiement.

#### ▪ Comment est payée l'aide ?

L'aide est directement virée sur votre compte bancaire ou postal.

**Votre contact régional FRAB LR :** Mme Arielle Bourgeon-  
Tél. : 0467 062 348 - Fax : 0467 062 349 - Courriel : [bourgeon.arielle@frabl.org](mailto:bourgeon.arielle@frabl.org)

Nom : ..... Prénom : .....

Chef d'exploitation  Gérant  Autre (*préciser*) .....

N° d'immatriculation MSA : .....

Groupement, ou société : .....

N° Siret : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Fax : .....

Téléphone portable : .....

Courriel (*en majuscules svp*) : .....

A ..... , le / / 2010

Monsieur Georges FRECHE  
Président du Conseil Régional  
Languedoc-Roussillon  
201, avenue de la Pompignane  
34064 MONTPELLIER Cedex 2

Monsieur le Président,

Je sollicite auprès du Conseil Régional Languedoc-Roussillon la prise en charge partielle des frais de certification à l'agriculture biologique auxquels je suis soumis en 2010.

A cet effet, je vous prie de vouloir trouver ci-joint les éléments de cette demande d'aide régionale à la certification agriculture biologique 2010.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Signature

Je soussigné(e) ..... représentant(e) légal(e) de la structure, déclare sur l'honneur :

- être affilié(e) à la MSA ou à l'AMEXA en tant qu'agriculteur à titre principal ou secondaire,
- que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant,
- que les informations du présent dossier sont exactes.

*Signature et tampon (facultatif) du demandeur*

Informations complémentaires :

Date de création de l'activité : ..... Et en bio : .....

Type(s) de production : .....

Adhérent d'une coopérative, section bio : Oui  Non

Pièces jointes :

Devis ou copie de la facture 2010 de l'organisme certificateur (ou copie de la facture de l'année précédente).

Relevé d'Identité Bancaire, RIB ou RIP

Copie du K-Bis (SCEA, GAEC, EARL...), à fournir uniquement lors de la première demande ou si modification de statut juridique

Attestation d'affiliation à la MSA 2009 en tant que chef d'exploitation à titre principal ou secondaire, ou de l'exploitation (si en groupement ou Sté), à fournir uniquement lors de la première demande

**NB : Le dossier est à envoyer à la FRAB LR**